

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Cours de moniteurs-samaritains à St-Imier. —

Très bien organisé par la section des samaritains de St-Imier, le premier cours de moniteurs de la Suisse romande a eu lieu du 1^{er} au 15 janvier, et a été suivi avec assiduité par 24 participants, 16 dames et 8 messieurs.

Grâce au concours toujours si dévoué de M. le D^r Miéville, de St-Imier, la partie théorique du cours a été tout particulièrement goûtée par les assistants, qui étaient heureux chaque matin de venir écouter ce maître si clair dans ses exposés et si intéressant. Les exercices pratiques, pansements et transports, ont été donnés par M. l'adjudant Altherr, dont chacun s'est plu à reconnaître la compétence, l'enseignement net et précis, et la patience. Les participants ont aussi eu le plaisir d'entendre le D^r de Marval, qui a bien voulu leur donner quelques causeries très appréciées.

Après un travail soutenu, de 8 heures à midi, et de 2 à 5 heures, les élèves-moniteurs avaient besoin d'un peu de délassement. On nous dit qu'ils n'en ont pas manqué; les repas pris en commun à l'hôtel-de-ville, les soirées où l'on a même fait un tour de valse, paraît-il, laisseront à tous le meilleur souvenir de l'hospitalité des habitants du vallon de St-Imier.

Devant le délégué de la Société suisse de la Croix-Rouge, M. le D^r Ischer, adjoint au Secrétariat, et en présence de plusieurs délégués des neuf sections de samaritains représentées au cours, l'examen final, assez serré (comme de juste!), a eu lieu samedi le 15 janvier. Les futurs moniteurs se sont montrés — presque sans exception — à la hauteur de leur future tâche, et, s'ils n'ont pas toujours eu l'assurance de vétérans, on ne peut pas leur en vouloir, mais espérer que cette assurance leur viendra quand ils seront en présence de samaritains qui en sauront moins qu'eux!*)

Les 24 participants ont du reste reçu le certificat de capacité, et nous osons espérer, après les avoir vus à l'œuvre à St-Imier, qu'ils seront

effectivement des forces nouvelles, utiles dans chacune de leurs sections respectives.

Nous donnons ici la liste de tous ceux et de toutes celles qui ont assisté à ce premier cours romand:

M ^{me}	Fuchs-Rochty,	Yverdon
M ^{lles}	Lucie Pellaton,	Tramelan
	Rose Girod,	Corgémont
	Félicia Quinche,	Cressier
	Françoise Guenot,	»
	Berthe Petitpierre,	Neuchâtel
	Marie Robert,	»
M ^{mes}	Porchet,	»
	Fanny-Maitre,	Chaux-de-Fonds
M ^{lles}	Antoinette Monnard,	»
	Angèle Buffât,	»
	Alice Jeanmonod,	»
	Marie Baud,	Ste-Croix
	Marguerite Paillard,	»
	Ida Chopard,	St-Imier
	Jeanne Hänggeli,	»
MM.	William Montandon,	»
	René Gostely,	»
	Samuel Herzig,	»
	Charles Probst,	Yverdon
	Camille Calame,	Tavannes
	Louis Schaller,	Corgémont
	Hermann Perrin,	Neuchâtel
	Adolphe Bohnenblust,	»

Samaritains de Neuchâtel. — La société des samaritains de Neuchâtel a été convoquée en assemblée générale au début de janvier; les différents rapports présentés à cette occasion ont permis de se rendre compte une fois de plus de l'utilité de cette association dont les Neuchâtelois auraient de la peine à se passer.

Pendant l'année écoulée, les samaritains ont eu à intervenir 296 fois, dont 173 interventions pour cause de maladies subites ou d'accidents, et 123 pour exécuter des transports (52 pour accidents, 63 pour malades, 8 pour la maternité). Ces transports qui ont nécessité tantôt 1, 2, 3, 4 samaritains, ont mobilisé au total 227 personnes, membres de la société.

*) Nous publierons dans le prochain numéro une relation de ce cours, faite par l'un des participants, ainsi qu'une photographie des moniteurs et monitrices.

Plusieurs fois, à l'occasion de fêtes, courses, ou de réunions, la société a fonctionné pour assurer le service sanitaire, et elle s'est toujours acquittée de sa tâche à la satisfaction de ceux qui avaient eu recours à ses bons offices.

Comme les courses de luges qui se font sur la route quelque peu dangereuse de Chaumont causent parfois d'assez graves accidents, la société a décidé de placer à la maison du cantonnier, à mi-chemin de Chaumont, une caisse renfermant le matériel de pansement d'urgence indispensable, ainsi que des attelles et un brancard. En outre un samaritain sera de service le long de la piste, tous les dimanches d'hiver.

Pour l'année courante, le comité a été constitué comme suit:

MM. Th. Bertran, président; Porchet, vice-président; Rochat, secrétaire français; Schmied, secrétaire allemand; Weibel, caissier; Houriet, Ohlmeyer et Zorn, assesseurs.

Société de samaritains aux Ponts (Neuchâtel). — Sous les auspices et avec le bienveillant concours de M. le D^r Numa Huguenin, des Ponts-de-Martel, une société de samaritains vient de se fonder dans cette localité reculée des montagnes neuchâteloises.

Un article de la « Feuille d'Avis des Montagnes » convoquait en effet toutes les personnes qui, aux Ponts, avaient eu l'occasion de suivre un cours de pansements, pour le 17 janvier, à 5 heures, à la maison de commune.

Après quelques explications données par le sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge, et après lecture de statuts-type, trente participants, messieurs et dames, déclaraient vouloir fonder aux Ponts une société de samaritains. Séance tenante, un comité provisoire fut constitué sous la présidence du dévoué médecin des Ponts, M. le D^r Huguenin, et dans quelques jours une nouvelle section de l'Alliance des samaritains suisses verra le jour à 1100 mètres d'altitude, dans la vallée des Ponts!

Cours de samaritains au Vully. — Au début de janvier, M. le D^r Perrin, d'Avenches, a

commencé un cours de samaritains destiné à la population du Vully. Ce cours a lieu une fois par semaine à Cudrefin; il a réuni 36 participants, 29 dames et 7 messieurs.

Nous croyons savoir qu'à la suite de ce cours une société de samaritains sera fondée au Vully, et nous en sommes d'autant plus heureux que cette contrée située entre les lacs de Neuchâtel et de Morat ne peut avoir de secours médicaux très rapides. Les docteurs y demeurent à des distances considérables, ce qui aura pour effet de provoquer fréquemment l'intervention des secours d'urgence des samaritains de ce territoire.

Société de la Croix-Rouge du district de Porrentruy. — Grâce à l'intervention du D^r C. de Marval et de la société des sous-officiers de Porrentruy, grâce à la coopération de plusieurs personnes bienveillantes aussi, la section de Porrentruy vient de se fonder. Un comité a été nommé; il se compose de MM. Dietlin, lieutenant-colonel, président; major Fleury, secrétaire-caissier; major Ceppi; capit. Juillard; 1^{er} lieutenant. Sorgeret, et des docteurs Chapuis, Ceppi, Houlmann, Mandelert, Nicolet, Viatte et Wilhelm.

La société des sous-offis est représentée par son président et son secrétaire, MM. F. Reichler et Derobert. Un grand nombre de personnes de tout le district ont déjà donné leur adhésion.

Société de la Croix-Rouge du district de Moutier (Jura-bernois). — La nouvelle section de la Croix-Rouge du district de Moutier, assemblée le 16 janvier à Tavannes, a adopté les statuts élaborés par le comité, et présentés par le président de la société, M. Lucien Girod.

Des membres correspondants ont été désignés dans toutes les localités du district, un appel général va être lancé à la population, puis les cartes d'adhésion seront distribuées dans chaque ménage.

Nous souhaitons bon succès à la jeune société qui compte actuellement quelque 150 membres.